



Règlement du Challenge inter-cantonal du championnat romand des Juniors au fusil d'assaut 90 U17 U15 U13 (adolescents)

Challenge Championnat Romand Adolescents Anciennement Challenge de la Société Cantonale des Tireurs Fribourgeois

Donateur

Par tournus des 7 cantons.

2016 – 2022 Fribourg

2023 – 2029 Jura

2030 – 2036 Jura Bernois

2037 – 2043 Neuchâtel

2044 – 2050 Valais

2051 – 2057 Vaud

2058 – 2064 Genève

Durée

Durée : Tournus de 7 ans.

Attribution définitive : A l'équipe qui l'aura gagné le plus grand nombre de fois sur une durée de 7 ans tirés.

Remplacement : Selon tournus.

Règlement

Discipline : Fusil d'assaut 90 300m. Juniors U17, U15, U13

Attribution annuelle : A la meilleure équipe classée au concours inter-cantonal.

Egalité : Départagée par la meilleure passe individuelle de l'équipe.

Rappel

Aucun rappel n'est remis.

Dispositions particulières

Gravure du challenge.

Afin d'harmoniser les gravures sur le challenge, celles-ci seront effectuées par le canton qui le remporte définitivement. Chaque canton participera à parts égales aux frais de gravure.

Seul le texte français fait foi.

Vernand, le 10 décembre 2022